

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Budget provincial 2010-2011

Selon l'ACRDQ, la contribution santé devra s'accompagner d'une révision du panier de services assurés

Montréal, le 30 mars 2010 – L'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec (ACRDQ) accueille avec intérêt la contribution santé prélevée auprès des particuliers, laquelle permettra de maintenir à 5 % la croissance annuelle des dépenses totales en santé. Elle s'inquiète cependant du fait que cette mesure ne soit pas accompagnée d'un engagement du gouvernement à revoir le contenu du panier de services assurés dans le secteur de la santé et des services sociaux. De l'avis de l'ACRDQ, plusieurs interventions cliniques, technologies et médicaments méritent d'être évalués quant à leur efficacité et à leur pertinence en fonction des avantages cliniques ou encore des coûts qu'ils représentent. Du point de vue de la directrice générale de l'Association, madame Lisa Massicotte : « *L'implantation de nouveaux services doit nécessairement s'accompagner d'une révision de nos interventions et prévoir également le retrait ou la substitution de certains services* ».

Concernant la création d'un fonds dédié au financement de la santé, l'ACRDQ souhaite que ce compte serve également à financer des initiatives prometteuses dans le secteur des services sociaux. D'ailleurs, plusieurs nouvelles mesures mises en place ces dernières années mettent à contribution à la fois le secteur de la santé et celui des services sociaux. Il en est ainsi du déploiement des équipes de liaison hospitalière mises en place par les centres de réadaptation en dépendance depuis deux ans dans plusieurs urgences hospitalières du Québec. Il est reconnu qu'investir dans les services de désintoxication en milieu de réadaptation constitue une solution efficace pour désengorger les urgences des hôpitaux et mieux desservir les clientèles qui présentent à la fois des problèmes de dépendance et de santé mentale.

Enfin, concernant le défi de maintenir le remplacement d'un départ sur deux à la retraite et d'étendre cette mesure notamment au personnel administratif du réseau de la santé, incluant les cadres, l'Association se dit préoccupée qu'en période de pénurie de main-d'œuvre, une telle mesure ait pu être adoptée. Le réseau des centres de réadaptation en dépendance connaît déjà un problème d'attraction et de relève du personnel-cadre très important qui met en péril la pérennité et la qualité des services offerts à la population aux prises avec un problème de toxicomanie.

L'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec regroupe vingt centres de réadaptation publics et quelques organismes apparentés répartis dans toutes les régions du Québec. Il s'agit du seul réseau provincial de services spécialisés entièrement dédié aux jeunes et aux adultes aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogues et de jeu. Au fil des ans, les centres de réadaptation en dépendance ont développé une expertise et des services spécialisés en évaluation, en désintoxication, en réadaptation, en soutien à l'entourage et en réinsertion sociale. Au cours de la dernière année, 50 000 personnes de tout âge ont eu recours aux services des centres de réadaptation en dépendance du Québec dont près du tiers sont des jeunes âgés de moins de 24 ans.

– 30 –

Pour renseignements :

Lucie Mongrain (ACRDQ)
514 287-9625, poste 109, et 514 887-8672